# IV/LA TENTATIVE ET L'ECHEC D'UNE REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ET SOCIALE (24 février 1848- 2 décembre 1851) (suite)

### A/ LES 70 JOURS DE REVOLUTION AU SEIN DE LA REPUBLIQUE DE FEVRIER (24 février- 4 mai 1848)

-Des lois « inspirées par le sentiment supérieur de la dignité humaine » (1)

L'abolition de la peine de mort pour cause politique le 26 février se veut l'exorcisme de 1793 : la république naissante sera « modérée » ou si l'on veut « girondine ». Cette loi est en harmonie avec l'humanitarisme ambiant des débuts.

L'abolition de l'esclavage (4 mars), due à Victor Schoelcher, est à mettre à l'honneur de 1848. La Martinique, où des révoltes ont éclaté (35 victimes), n'attend pas l'arrivée des commissaires de la république pour décréter l'abolition. L'application rencontrera des obstacles, comme à l'ordinaire.

Le projet de réforme scolaire envisageant l'obligation, la gratuité d'un enseignement laïque, l'égalité entre instituteurs et institutrices, qu'Hippolyte Carnot, « remercié » après l'insurrection de juin, ne pourra pas mener à son terme. (2) Enfin, le 5 mars, l'instauration du suffrage universel direct masculin est décrété. (doc.1) Son universalité d'emblée obérée par l'exclusion féminine n'est pas relevé comme un manque inégalitaire, une injustice ou une anomalie tant la participation des femmes à la politique paraît incongrue, à ce moment-là. Avec cette limite de taille que la sensibilité actuelle souligne régulièrement, il n'en reste pas moins que c'est une nouveauté remarquable pour l'époque : « pour la première fois de l'histoire politique française, européenne et même disait-on mondiale (quoique certains Etats des Etats-Unis pratiquaient déjà une forme de suffrage universel)[...] toute une population adulte masculine, âgé d'au moins 21 ans, ayant plus de 6 mois de résidence, sans distinction de rang et de fortune, » avait le droit d'élire ses représentants. Pour beaucoup de républicains modérés mais sincères le suffrage universel représentait véritablement une panacée « qui devait sceller la concorde sociale ». (3) C'est bien ce qu'affirme la déclaration du gouvernement provisoire : « La loi électorale [...] est la plus large qui, chez aucun peuple de la terre, ait jamais convoqué le peuple à l'exercice du suprême droit de l'homme, sa propre souveraineté. A dater de cette loi, il n'y a plus de prolétaire en France. »(3) On mesure l'extraordinaire foi, que suscite cette loi, dont il n'y a aucune raison de suspecter l'authenticité. Pour Lamartine, le vote équivalait à l'abrasement des différences de classe et pour Ledru-Rollin, considéré comme le père du suffrage universel, le vote soudait « cet être multiple qu'on appelle le peuple », dans une perspective plus émancipatrice : la représentation étant la condition de la réforme sociale.(3) S'il est vrai que la révolution de 1848 fut portée par « l'illusion lyrique », je situerais volontiers cette illusion dans la foi ardente dans la représentativité. Cette élection, outre sa valeur démocratique interne, avait un intérêt stratégique immédiat puisque l'avenir de la république en dépendait.

<sup>(1)</sup> D. Stern op.cit. p.321

<sup>(2)</sup> la loi Guizot de 1833 ne concernait que l'enseignement primaire des garçons (obligation aux communes de plus de 500 habitants d'ouvrir une école de garçons.) Il faut attendre 1867, (second Empire), pour une obligation semblable concernant les écoles de filles.

<sup>(3)</sup> Q. Deluermoz op.cit. p.39, 40.

2 Les républicains radicaux sentent tout le danger de l'élargissement de l'assise électorale qui met la France paysanne, (peu favorable, on l'a dit, à la république, restée en majorité sous l'influence de l'aristocratie terrienne et du clergé,) en position d'arbitre de la situation politique.

Tandis que les opposants de tous poils se frottent les mains à la perspective d'un vote conservateur ou réactionnaire, les révolutionnaires et les républicains radicaux se mobilisent pour le report des élections afin d'avoir le temps de préparer les esprits à une consultation plus libre. Blanqui souhaite au moins une année de report : « Lorsque la contre-révolution a eu seule la parole depuis cinquante ans, est-ce trop de l'accorder une année peut-être à la liberté ? » (1) .

Deux manifestations successives auront l'ajournement des élections pour motif principal.

Il va s'avérer que le suffrage universel, si attendu, si porteur de progrès dans l'opinion d'alors, va d'emblée mettre en crise ce qu'il promeut : la démocratie représentative. L'insurrection de Rouen, la journée du 15 mai et surtout la grande insurrection ouvrière de juin signent la profondeur de cette crise.

#### - La question du report des élections : les manifestations du 17 mars et du 16 avril 1848 :

Une première manifestation, préparée et débattue dans les innombrables clubs politiques ou les associations fraternelles, est prévue le 17 mars, elle est également la réponse massive, impressionnante à la manifestation de la veille, très offensive, désignée sous le nom de « la manifestation des bonnets à poils de la Garde nationale », venue protester en corps contre la suppression des signes distinctifs de ses compagnies d'élites et contre le nouveau mode électif démocratique. Comme le souligne Maurice Agulhon, cette manifestation violente où Ledru-Rollin est à deux doigts d'être lynché « inaugure la première démonstration de rue à caractère d'opposition de droite. » (2) Les 30 000 à 60 000 gardes nationaux voulaient faire plier le gouvernement. La contre-manifestation populaire avec ses 150 000 manifestants a toutes les apparences d'un éclatant succès : on mesure ici l'inconfort du gouvernement provisoire pris entre deux feux mais ce sont les feux de la gauche qu'il redoute le plus. Le 17 est certes une manifestation de soutien mais aussi de pression pour l'ajournement de la date des élections et un engagement plus net du gouvernement dans une direction sociale.

La démonstration de force de cet immense cortège où se côtoient les délégués du Luxembourg, les corporations, tous les clubs radicaux et leurs leaders à commencer par Blanqui, effraye une partie de la population de Paris, lasse des défilés et de l'agitation. La peur sociale monte. Le gouvernement provisoire lui-même est très défavorablement impressionné (3) par le déploiement en bataille de cette foule massée devant l'Hôtel de ville. Face à Auguste Blanqui qui réitère la demande de report qui vient d'être faite par un délégué ouvrier, Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, esquive la réponse : il est nécessaire -dit-il- de consulter les commissaires de la république qui préparent les élections en province. Louis Blanc se solidarise cette fois avec le gouvernement et remercie le peuple qui l'acclame tandis que Lamartine, usant de sa rhétorique si efficace, réussit une nouvelle fois à calmer les esprits.

- (1) Emile Tersen 1848 Le club français du livre 1957 p.127
- (2) M. Agulhon op.cit. p.56
- (3) Lamartine dit : « voilà notre 20 juin ! » (Allusion à une journée de 1792 où les sans-culottes armés de piques ont envahi la Législative puis les Tuileries…) Buchez, lui, voulait qu'on arrête les meneurs !

3 Après le 17 mars, ce qui restait de cohésion dans l'agrégat gouvernemental se délite. Lamartine, qui appréhende les initiatives de Louis Blanc, en qui il voit l'instigateur principal de la manifestation, se rapproche de Ledru-Rollin avec qui il va former une sorte de « centre. » (M. Agulhon). Pour désamorcer un coup d'état qu'il redoute, Lamartine noue un dialogue avec certains leaders des clubs radicaux, Blanqui, entre autres. Ce qui inquiète beaucoup la droite du gouvernement, Marrast en particulier, présentement maire de Paris, qui est considéré comme l'âme de la réaction. L'émergence de deux camps se dessine avec davantage de netteté : celui d'une république qui prendrait en compte la question sociale et celui de son rejet. La suspicion règne aggravée par l'échec patent des Ateliers nationaux. C'est dans ce contexte troublé, le 31 mars, que le gouvernement (on ignore QUI serait à l'origine de cette vile manœuvre) diffuse un document, le document Taschereau, pour détruire l'influence d'Auguste Blanqui : on y laisse supposer qu'il aurait vendu à la police ses compagnons de la société secrète des saisons. (cf. l'appel du 12 mai 1839.) Selon Louis Ménard, cette tâche terrible sur sa réputation aurait momentanément annulé son influence politique et permis au gouvernement d'éluder toutes ses promesses. (« Permis » peut-être pas, rendu plus facile, sans doute)

Tandis que le gouvernement divisé fait feu de tout bois et développe une mentalité d'assiégé : position défensive qui lui donne une cohérence de façade, le mouvement populaire radical s'organise : « dès le 18 mars, les responsables des principaux clubs socialistes coordonnent leurs efforts en fondant « le comité central » : leur objectif est d'infléchir la politique du gouvernement en faveur du peuple. »(1) ; car paradoxalement l'espoir d'une république sociale n'est pas mort, pas plus que la confiance dans le dialogue avec le gouvernement que le peuple radicalisé pense encore être le sien.

Le décalage entre la position gouvernementale et la perception qu'en a le peuple est patent. Le parti démocratique ignore qu'il vient de vivre son dernier beau jour !(2) Ce qu'il va comprendre au cours de la manifestation suivante, le16 avril, à nouveau centrée officiellement sur le report des élections

#### - Le 16 avril la rupture est consommée entre le gouvernement et la révolution :

Selon la plupart des historiens, la journée du **16 avril** est un épisode complexe, confus, dont il est difficile d'affirmer que le but unique ait été le report des élections. Plusieurs visées se mêlent ce jour-là dans le cortège, certaines de l'ordre de la pression revendicative qui devient une tradition, d'autres plus exigeantes, prêtes à une action plus énergique. De l'avis de Proudhon: « La révolution s'évaporait comme un alcool en vidange: bientôt il n'en resterait plus que le laissez-passer [...] Tandis que le Luxembourg sommait le pouvoir de s'occuper de l'organisation du travail par l'association, les clubs [...] se mettaient en permanence, nommaient un comité de salut public et se préparaient comme au 17 mars, à prendre la tête de la manifestation et à provoquer l'épuration du gouvernement provisoire. »(3)

- (1) M. Gribaudi et Riot-Sarcey op.cit. p.145
- (2) Louis Ménard cité par Gribaudi et Riot-Sarcey p.121: « Ce fut en effet le dernier beau jour du parti démocratique. Le lendemain tout en remerciant le peuple d'une manifestation qu'il traita plus tard de factieuse et d'usurpatrice le gouvernement chercha à prévenir le retour de ces démonstrations populaires que la conscience de ses fautes lui faisaient regarder comme un danger ».
- (3) idem p.144

4 Donc, il n'était pas impossible que la manifestation, du reste très disciplinée, surtout les hommes du Luxembourg, et composée, d'après George Sand d'hommes sans armes, dégénère en affrontements. A vrai dire, les témoignages divergent énormément.

Ce qui semble avéré, c'est la mobilisation de la Garde nationale (des quartiers riches), 100 000 hommes armés jusqu'aux dents, qui, sur l'ordre du gouvernement, ont encadré et divisé la manifestation pour la neutraliser. Selon George Sand, qui était présente, la manifestation n'aurait pas eu de visée subversive. Elle raconte : « Les baïonnettes [la Garde nationale] criaient et beuglaient : « vive la république ! », « vive le gouvernement provisoire ! », «Vive Lamartine ! ». Les ouvriers répondaient : «Vive la bonne république ! », « Vive l'égalité ! », « Vive la vraie république du Christ ! »(1)

Le 16 avril, deux républiques se font clairement face : la république conservatrice qui veut l'ordre et qui tremble pour la propriété et « la vraie république », la république démocratique et sociale qui veut le droit au travail et une égalité réelle. La « vraie république » ne va pas tarder à recevoir un premier coup de boutoir avec le résultat des élections à l'assemblée constituante le 23 avril. Toujours friand des mesures qui n'en sont pas, le gouvernement provisoire, qui ce jour-là a clairement choisi son camp, a accordé un report insignifiant : deux semaines!

« Pourquoi la république ? » est certes la première interrogation que suscite l'avènement de 1848 mais nous voyons qu'une seconde question, plus fondamentale encore, s'impose au fil des événements : « Quelle république ? »

# B/ LE 4 MAI, LA REPUBLIQUE INSTITUE PAR LE SUFFRAGE UNIVERSEL EST <u>REPROCLAMEE</u>. EN JUIN, ELLE MASSACRE LES OUVRIERS QUI L'ONT PORTEE AU POUVOIR EN FEVRIER (4 mai-2 décembre 1851)

« La bourgeoisie sortie de la révolution, ne peut vivre à l'état de classe gouvernante qu'en empêchant la continuation de la révolution »(2)

## -La première expérience du suffrage universel (3) met d'emblée en crise la démocratie représentative :

Les élections se déroulent le 23 avril au scrutin plurinominal majoritaire au chef lieu de canton. [« Dans les zones rurales, [les populations] firent les nombreux kilomètres qui séparaient le village du chef-lieu de canton, un trajet qu'elles réalisaient déjà les jours de foire et de marché. Les files prirent parfois la forme de procession avec chants et emblèmes, sous la conduite du curé ou du notable local. »(4) Tocqueville en a laissé un récit très concret et très souvent cité.]

Le résultat des élections fut celui que craignaient les républicains radicaux : « Forte majoritéquelque 500 élus- de républicains modérés, situés sur la ligne centrale du gouvernement provisoire, d'une minorité plus à droite composée de royalistes mal dissimulés [...], environ 250 personnes et d'une autre minorité plus à gauche, d'environ 150 républicains chevronnés que le socialisme n'effrayait pas. »(5)

- (1) M. Gribaudi et Riot-Sarcey op.cit.p.147.
- (2) A. Laisant (député de la Seine sous la IIIème République) *l'anarchie bourgeoise* A.Savine éditeur Paris 1892 p.77
- (3) cf. doc.1 : décret du 5 mars 1848 instituant le suffrage universel.
- (4) Q. Deluermoz op.cit. p.42, 43
- (5) M. Agulhon (1848 ou l'apprentissage de la république) op.cit.p.66

5 Les membres du gouvernement provisoire sont tous réélus mais aucun des leaders radicaux (Raspail, Blanqui, Cabet, Proudhon) ne l'est, à l'exception de Barbès qui est d'ailleurs élu, non à Paris, mais dans sa région natale, l'Aude. Très peu d'ouvriers, bien sûr, sont élus : ils siègent, selon Maurice Agulhon, au centre gauche. Cette élection, qui signe le triomphe des libéraux, des hommes du *National*, suscite une immense déception : elle est perçue comme antidémocratique et antisociale. Et comme la religion du respect du vote, censé être le résultat du vœu de la nation, n'avait pas de raison d'être implantée chez les ouvriers ou dans la frange républicaine déçue, les réactions ne se font pas attendre : à Rouen et Limoges des insurrections éclatent. A Rouen, ville ravagée par la crise où le chômage est massif et total, des barricades se dressent ; elles sont rapidement balayées par le canon (40 morts et 600 arrestations chez les ouvriers). « A limoges, « la société populaire ouvrière » parvient à désarmer la Garde nationale bourgeoise et s'empara de la ville jusqu'en mai. « **Dans bien des esprits, la pluralité des manières d'agir politiquement-vote ou insurrection- restait évidente »**(1)

Ces répressions sanglantes en province préfigurent l'insurrection de juin et mettent fin à la période effervescente des 70 jours de révolution. Une page se tourne, on entre dans une autre république « de plus en plus hostile au socialisme en attendant de devenir franchement conservatrice et même réactionnaire »(2). C'est si vrai que le 4 mai, premier jour de réunion de l'Assemblée Constituante, la république est proclamée une seconde fois.

### -La république REproclamée le 4 mai 1848 amorce le retour à l'ordre :

Cette seconde proclamation a pour fonction, non avouée, d'effacer février, d'effacer l'origine révolutionnaire de la république : la république se veut légalement issue des urnes et non des barricades. Le 4 mai est d'ailleurs promu date anniversaire de la IIème République. C'est du même ordre que l'opposition qui s'est fait jour dès le 24 février entre le gouvernement provisoire sorti de l'assemblée et celui sorti de l'Hôtel de ville : légalité des urnes contre légitimité de l'insurrection. (Le régime de juillet, lui aussi, avait gommé ses origines barricadières : la IIème République est bien dans la continuité du « juste milieu »). La réunion de la Constituante met fin au gouvernement provisoire qui est remplacé par **une commission exécutive** qui doit rester en fonction jusqu'à la mise en vigueur de la Constitution. La commission est composée de 5 membres élus par l'assemblée : Arago, Marie, Garnier-Pagès (les hommes du *National*) (3), Lamartine et Ledru-Rollin. On s'est fort opportunément débarrassé de Louis Blanc et d'Albert. L'épuration visait également Ledru-Rollin mais Lamartine s'y oppose fermement, mettant sa propre élection dans la balance.

Le jour même de son éviction du nouvel exécutif, le 10 mai, Louis Blanc renouvelle, devant une Constituante très hostile, la demande de la création d'un ministère du travail, sans aucun succès. Une autre commission, « une commission d'enquête sur la situation des travailleurs agricoles et industriels » est proposée pour camoufler tant bien que mal ce nouveau refus : refus garanti, celui-là, par le suffrage universel. Louis Blanc démissionne de la commission du Luxembourg.

- (1)Q. Deluermoz op.cit.p. 43
- (2) M. Agulhon op.cit. p. 70
- (3) Marrast, qui appartient à la même tendance, conserve la mairie de Paris et va s'affirmer de plus en plus comme le chef de file de la réaction. D. Stern le présente comme un homme dénuée d'ambition haute, avide de pouvoir et d'argent.

L'élimination des deux socialistes est facilitée par le vent de réaction qui s'est mis à souffler sur Paris depuis le 17 mars. (Le 16 avril paraît avoir causé moins de frayeur, à cause probablement de l'encadrement de la manifestation par les baïonnettes de la Garde nationale). La peur est là et suscite des rumeurs plus incongrues les unes que les autres. Si le conservatisme de l'opinion, conforté par le résultat des élections, s'expriment plus ouvertement,(1) les « vrais républicains », entendons par là ceux qui sont restés fidèle à février, ceux qui ne renoncent pas aux réformes sociales, passent eux aussi à une opposition plus ouverte à la Constituante : « A peine le nouveau gouvernement entrait-il en fonction qu'il se vit attaqué de toutes parts.[...] Les murs de Paris, couverts pendant si longtemps de dithyrambes à la fraternité et de louanges au gouvernement provisoire, changeaient d'aspect ; on n'y voyait plus qu'avertissements hostiles et menaces. « Si vous persistez à défendre l'ancienne forme sociale », disait, entre autres, une affiche de la société des droits de l'homme, qui portait la signature de Barbès et qui s'adressait aux privilégiés de l'ancienne société, « vous trouverez à l'avant-garde, au jour de la lutte nos sections organisées : et ce ne sera plus de pardon que vos frères vous parleront mais de justice. » Chaque jour on répétait dans les journaux comme une chose toute simple, que si l'Assemblée ne se hâtait d'exécuter la volonté du peuple, il chasserait cette fausse représentation nationale. »(2)

## - La manifestation du 15 mai de soutien à la Pologne : un coup d'état improvisé ? Un piège gouvernemental pour décapiter l'opposition de la gauche ?

« Poser au gouvernement le problème de l'Europe signifie avant tout faire pression pour retrouver la dimension sociale de la révolution » Proudhon

Depuis les guerres du Consulat et de l'Empire un lien privilégié s'est tissé entre la France et la Pologne où la botte napoléonienne a eu des effets émancipateurs. Dès 1831, le soutien déclaré de l'opinion française à la cause polonaise s'est manifesté. En 1848, de nombreux émigrés polonais sont présents à Paris : « les émigrés polonais du parti démocratique s'étaient en toutes occasions mêlés à nos troubles civils : la plupart étaient même affiliés aux sociétés secrètes et vivaient en relations étroites avec nos plus ardents révolutionnaires. » (3) « [...] La Prusse, avec l'accord de l'Autriche et de la Russie, vient de s'emparer d'une partie du territoire polonais.»(4)

Divers clubs populaires appellent à manifester le 15 mai pour demander l'intervention armée de la France en faveur de la Pologne meurtrie. Selon D. Stern, à l'approche de cette date, beaucoup d'hésitations se font jour : « Les véritables chefs du parti révolutionnaire ou bien se prononçaient contre, ou bien restaient indécis ». (5) Proudhon trouvait irresponsable de manifester. Cabet déclare que son club s'abstiendra. « Barbès la désapprouvait y soupçonnant la main de Blanqui. » Au cours d'une réunion chez Louis Blanc, on augure mal d'une manifestation qui est appelée par des « brouillons » ou des personnages plutôt louches.

- (1) le parti de l'ordre qui regroupe des libéraux orléanistes, des légitimistes et des républicains ralliés à la république par pur opportunisme : « les républicains du lendemain », comme on disait alors, se regroupent dès ce moment rue de Poitiers sous la houlette de Thiers. Ils vont peser de plus en plus pour accentuer l'évolution réactionnaire de la république. En décembre 1848, le parti de l'ordre choisira de soutenir le neveu à l'élection présidentielle (Thiers disait du futur Napoléon III : « C'est un crétin qu'on mènera.»)
- (2) D. Stern op.cit.p.508
- (3) idem p.511
- (4) Gribaudi et Riot-Sarcey op.cit.p.169
- (5) D. Stern op. cit. p.517, 518.

7 Blanqui trouvant « la tentative mal combinée », aurait promis à Lamartine de dissoudre la manifestation s'il ne parvenait pas à la contenir. » (1) Raspail a accepté de rédiger et de lire la pétition des clubs en faveur de la Pologne mais il désire « se borner à produire une impression morale. »(2) De ces appréhensions si fort partagées, on pourrait déduire que les leaders révolutionnaires sont conscients que le mouvement de contestation porteur des revendications de février se délite, en tout cas qu'il leur échappe. Ce qui ne les empêchera pas, sauf Proudhon et Cabet, de participer à cet imbroglio et de s'y compromettre gravement.

[Toujours selon D. Stern, le 15 au matin, des clubistes et des sectionnaires parmi les plus déterminés avaient décidé qu'il fallait empêcher la manifestation. Les rumeurs de débordements ou de possibles provocations circulaient : elles vont s'avérer fondées. Au moment où l'immense cortège (corporations, les clubs, les délégués du Luxembourg, les 70 bannières des Ateliers nationaux) les drapeaux des nations étrangères...) arrive en vue de la Madeleine, il est subverti par des bandes nouvelles qui se mettent à crier tout autre chose que « vive la Pologne! »]

La décision impromptue d'investir l'assemblée comme au bon vieux temps de 1793, mais avec beaucoup moins d'efficacité que les sans-culottes, est un des moments décisifs du 15 mai. La Chambre, curieusement très peu défendue, est envahie par une foule indisciplinée. Confusion et tumulte extrêmes : les députés et les leaders extraparlementaires se mêlent dans les travées. Des individus décrits comme « débraillés », « excités », « en sueur » dégringolent des tribunes, le long des colonnes. Cacophonie, chacun veut s'exprimer. On suffoque dans le confinement et la chaleur : Raspail cherche à lire la pétition et finit par s'évanouir. Blanqui que la foule réclame parvient à s'exprimer sur la Pologne : « Le peuple, dit Blanqui, en élevant sa voix dure et pénétrante, exige que l'Assemblée nationale décrète, sans désemparer, que la France ne mettra l'épée au fourreau que lorsque l'ancienne Pologne de 1792 sera reconstituée. » (3) Il demande aussi justice pour les massacres de Rouen (que Christine développera) et que l'on s'occupe de la question du travail. On l'interrompt : « La Pologne ! La Pologne ! Parle de la Pologne !... »

La confusion, l'exaltation des esprits vont crescendo. On se saisit de Louis Blanc, contre son gré pour le porter en triomphe... pour le compromettre, sans doute.

Un certain Huber, le leader du jour, celui qui a assuré l'essentiel de la mobilisation, n'est pas là, apparemment, pour la cause polonaise.

A l'étonnement de tous, il se met soudain à crier: «l'assemblée est dissoute!» Ce qui transforme la manifestation en tentative de coup d'état et met les participants hors la loi.

Huber est-il un provocateur ? Il est établi aujourd'hui qu'il était devenu indicateur de police sous la monarchie de juillet ; mais il n'est toujours pas prouvé qu'il ait agi de concert avec Marrast ou d'autres pour organiser ce traquenard. D. Stern n'exclut pas ces complicités. (Raspail, Cabet et Pierre Leroux sont restés convaincus que le 15 mai relevait d'un complot organisé.)(4) Provocation organisée ou pas, le résultat est désastreux. Barbès, malgré ses réticences de départ (5), va se solidariser totalement avec ce coup d'état douteux, dans une sous-estimation complète du rapport de force : il s'engouffre dans ce qu'il croit être une possibilité de reprise de la révolution, il part avec l'ouvrier Albert vers l'Hôtel de ville pour y proclamer un nouveau

- (1) (2) D. Stern op. cit. p.518. Sur ce coup, Blanqui et Lamartine semblent très proches.
- (3) idem p.525
- (4) M. Gribaudi et M. Riot-Sarcey op.cit. p.177 : « Selon les études les plus récentes... la collaboration effective d'Huber avec les éléments les plus conservateurs de l'assemblée et de la commission exécutive paraît attestée. » (5) idem p.170 : Barbès selon Louis Ménard aurait tenté d'annuler la manifestation.

8 Gouvernement provisoire! La tentative tourne court. La répression peut commencer; elle s'exerce avec brutalité: Barbès, Albert, Sobrier, Raspail, Blanqui sont arrêtés. Louis Blanc est molesté gravement par des gardes nationaux. C'est un nouveau tournant: la république « modérée » montre ses dons pour la répression : « Le nombre d'arrestations s'éleva à 400 cents. Un grand nombre de citoyens furent arrêtés uniquement pour leurs opinions républicaines, notamment Pierre Leroux... Les prisons de la république se rouvrirent pour ceux qui avaient vieilli dans les prisons de la monarchie. » (1) Le retour de bâton ne s'arrête pas là : Caussidière est démissionné de la préfecture de police, ce qui est dans l'ordre. La commission exécutive elle-même est dans le collimateur de la réaction qui considère qu'elle a réagi trop mollement ce 15 mai : Ledru-Rollin et Lamartine sont âprement critiqués. La droite républicaine prend ses distances et se désolidarise de la commission. L'esprit de février n'est plus qu'un souvenir. A présent, la situation est mûre pour mettre un terme aux Ateliers nationaux.

#### - En finir avec les Ateliers nationaux :

Les Ateliers nationaux nés d'un bricolage de circonstance étaient, nous l'avons vu, un fiasco économique qui ne répondait plus aux attentes du pouvoir et pas davantage à celles des ouvriers. Cependant, chose énorme, ils les faisaient vivre. Loin d'être une garde prétorienne fidèle au pouvoir comme l'avaient imaginé certains, ils étaient devenus un foyer de contestation. On les soupçonnait même d'être à l'origine de l'élection de Pierre Leroux et Proudhon (élections complémentaires). Leur jeune directeur s'était soustrait à l'influence de Marie (l'ex-ministre des travaux publics) et cherchait avec conviction des solutions concrètes pour tâcher de les faire fonctionner autrement que comme des ateliers de charité. Un rapprochement s'était opéré avec les ouvriers du Luxembourg qui favorisait l'échange, la réflexion, la solidarité. En résumé comme le disait crûment certains, « il fallait en finir », car enfin les ouvriers n'étaient pas payé pour mûrir leur conscience de classe!!

On aurait pu, bien sûr, comme le dit plaisamment Maurice Agulhon, remplacer les Ateliers de charité de Marie par les Ateliers sociaux de Louis Blanc. Sans aller jusqu'à ce sommet de la subversion sociale, la Constituante aurait pu suivre Lamartine qui proposait d'employer les ouvriers des Ateliers à la reprise de la construction des chemins de fer dont il souhaitait depuis longtemps la nationalisation. Au lieu de ça, on décide le 21 juin de les fermer, assortis de propositions irrecevables pour les ouvriers. Ceux, qui par la bouche de Marche avaient offert trois mois de misère au gouvernement provisoire, sont condamnés aujourd'hui à mourir de faim.

### - L'insoutenable insurrection de juin : un carnage républicain.

« Les revendications du prolétariat parisien sont des billevesées utopiques à quoi il faut mettre fin une fois pour toutes. A cette déclaration de l'assemblée nationale constituante, le prolétariat parisien répondit par l'insurrection de juin, l'événement le plus formidable dans l'histoire des guerres civiles en Europe »(2)

<sup>(1)</sup> Louis Ménard cité par Gribaudi et Riot-Sarcey op.cit. p.170

<sup>(2)</sup> Karl Marx le 18 brumaire de Louis Bonaparte folio histoire 2007 p.185

#### 9 -La profonde singularité des journées de juin :

Ces journées des 22, 23, 24, 25 juin sont très pénibles à évoquer, le qualificatif « d'insoutenables » que j'emprunte à M. Gribaudi et M. Riot-Sarcey est tout à fait approprié. Elles n'ont plus grand-chose de commun avec celles de février et des Trois Glorieuses qui faisaient, à leur manière, commencement alors qu'elles fonctionnent comme une clôture qui consacre « l'illégitimité de la prise d'arme citoyenne ». (L. Hincker) « Les événements de juin ferment en cela une période ouverte en 1789. » (1)

Tocqueville rend bien leur spécificité et leur caractère « formidable » : « Me voici arrivé à cette insurrection de juin, la plus grande et la plus singulière qui ait eu lieu dans notre histoire et peutêtre dans aucune autre : la plus grande, car, pendant quatre jours plus de cent mille hommes y furent engagés et y périt cinq généraux ; la plus singulière, car les insurgés y combattirent sans cri de guerre, sans chefs, sans drapeaux et pourtant avec un ensemble merveilleux et une expérience militaire qui étonna les plus vieux officiers. » Ce qui suit sent le mépris de classe mais nous donne l'interprétation réactionnaire mais intelligente d'un ex-libéral orléaniste devenu républicain libéral: « Et on ne doit y voir qu'un effort brutal et aveugle, mais puissant des ouvriers pour échapper aux nécessités de leur condition qu'on leur avait dépeinte comme une oppression illégitime et pour s'ouvrir par le fer un chemin vers ce bien-être imaginaire qu'on leur avait montré de loin comme un droit. C'est ce mélange de désirs cupides et de théories fausses qui rendit cette insurrection si formidable après l'avoir fait naître. On avait assuré à ces pauvres gens que le bien des riches était en quelque sorte le produit d'un vol fait à eux-mêmes. On leur avait assuré que l'inégalité des fortunes était aussi contraire à la morale et à la société qu'à la nature. Les besoins et les passions aidant, beaucoup l'avaient cru. Cette notion obscure et erronée du droit, qui se mêlait à la force brutale, communiqua à celle-ci une énergie, une ténacité, une puissance qu'elle n'aurait jamais eues seule. » (2)

Tocqueville, qui semble ne pas pouvoir concevoir que le peuple puisse avoir des convictions à lui, a très bien perçu que la force de l'insurrection avait sa source dans la conviction d'un droit. D'un droit bafoué, la spontanéité de l'insurrection le montre suffisamment. Le peuple d'ailleurs aurait en vain attendu ses chefs : ils étaient en prison. Le désir d'aller jusqu'au bout, de « mourir en combattant » faute de pouvoir « vivre en travaillant » trouve une de ses manifestations les plus impressionnantes dans la gigantesque barricade de la rue Saint-Denis qui tient cinq heures sous une canonnade nourrie! Pour venir à bout de l'insurrection, il aura fallu les efforts conjugués de l'armée sous le commandement du général Cavaignac (qui va bientôt être « bombardé » chef de l'exécutif pour avoir « sauvé la république »), de la Garde nationale parisienne dont l'état d'esprit a globalement bien changé depuis février, des Gardes nationales des villes environnantes et enfin de la Garde mobile, de formation récente, dont nous reparlerons.

### Un affrontement acharné de part et d'autre : la légitimité insurrectionnelle contre la légalité des urnes :

Seule, la Constitution de 1793, de l'an I de la République, a reconnu le droit à l'insurrection. Son article 35

<sup>(1)</sup> Q. Deluermoz op.cit.p.58

<sup>(2)</sup> Alexis de Tocqueville souvenirs le club français du livre éditions Rombaldi 1978 p.232, 233

10 décrétait : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ».

Constitution, il est vrai, conçue pour et pendant une période réellement révolutionnaire. En juin 1848, avec la toute fraîche survenue de la légalité électorale, une telle conception n'est plus de saison. Pourtant on peut penser qu'elle a, d'une certaine façon, inspiré l'insurrection de juin. C'est, comme l'a bien compris Tocqueville, le sentiment éprouvé de son bon droit, ni « obscur », ni « erroné », qui donne toute sa pugnacité à l'insurrection ouvrière. Le combat est d'autant plus féroce que le sentiment du droit anime aussi l'autre côté de la barricade.

La « légitimité » s'affronte à la « légalité » : d'un côté les ouvriers, soutenus et soulevés par l'indignation d'avoir été dupés par des promesses non tenues, vont se battre au nom de la légitimité de leurs revendications, au nom du droit à l'existence ; de l'autre, la république va réprimer au nom de la légalité institutionnelle telle que le suffrage universel l'a établie. La haine de classe, extrêmement forte en ce temps où elle est exacerbée par la peur, n'est donc pas la seule force agissante du côté de la répression. Tous les républicains modérés ou légalistes ne ressemblent pas à Thiers qui méprise « la vile multitude ». Maurice Agulhon, dans son approche si personnelle, permet de tempérer un peu la réprobation spontanée et profonde que l'on ressent face à cette république qui mitraille et massacre après les combats le peuple qui l'a portée au pouvoir et qu'elle a promené de fausse promesses en fausses promesses, en soulignant la bonne foi « répressive » de certains républicains, (ignorants des manœuvres des Marrast et des Falloux,) convaincus que la république était menacée. Pour eux : « Il n'y avait qu'une évidence : la décision régulièrement émanée des pouvoirs librement issus du suffrage universel était contestée par des rebelles ; cette désobéissance les choquait autant que les eût choqués (ou que les choquera plus tard) un coup d'état militaire. »(1). C'est le point de vue de Victor Hugo : « Ce que le suffrage universel a fait dans sa liberté et dans sa souveraineté, ne peut être défait par la rue »(2) Position partagée par Alexandre Dumas et le héros de Flaubert, Dussardier, le seul républicain authentique de l'éducation sentimentale, qui, lui, sera torturé par l'idée que peut-être la justice était du côté des « blouses ». (C'est ainsi qu'on désignait alors les ouvriers). On sait que l'analyse de 1848 par Flaubert est d'une exemplaire justesse.

De cet affrontement, c'est la légalité des urnes qui sort victorieuse et la légitimité insurrectionnelle est bannie pour longtemps. Mais la victoire de la république est entachée à tout jamais par le massacre qu'elle tolère ou qu'elle favorise après la fin des combats.

#### La répression féroce après la fin des combats : « un massacre qui n'en finit pas » (3)

La sauvagerie des combats en eux-mêmes, significative d'un rapport à la vie et aux convictions politiques très différents des nôtres, c'est peu dire, et que sans doute ne comprenons-nous pas vraiment, n'est pas l'aspect le plus « insoutenable » de juin : il est dans les représailles terribles après la fin des combats. Il ne s'agit plus alors de la défense légale de la république attaquée mais bien d'une haine de classe trop longtemps comprimée qui se déchaîne ignoblement : « la vie d'un insurgé ne pèse plus rien. Partout on fusille. Partout on tue »(4)

- (1) M. Agulhon op cit. 1848...p.80
- (2) Victor Hugo Les misérables Editions Garnier frères Bourges 1963 p.270
- (3) (4) Gribaudi et Riot -Sarcey op.cit.p. 247, 248.

11 « On a évalué le nombre de tués à plus de 10 000. Plus réaliste P.Gueniffey précise qu'aux 4000 insurgés morts, aux 1600 soldats ou gardes tués, il faut ajouter 1500 insurgés raflés et abattus sans jugement après la fin des combats, les 11 000 autres qui sont arrêtés et entassés dans les prisons de fortune en attendant d'être jugés ».(1) Devant ce massacre, on mesure le caractère, pour une bonne part, conjuratoire de l'effusion fraternelle de février : chez certains, peut-être chez beaucoup, elle devait être proportionnelle à l'intensité de la peur sociale qu'elle avait à refouler.(Il ne s'agit pas ici de nier ou de dénigrer l'élan humanitariste de février mais d'en souligner les limites : les effusions postrévolutionnaires sont d'autant plus difficiles à évaluer qu'elles relèvent d'une sorte d'enthousiasme de contagion auquel cèdent parfois les plus endurcis). La répression la plus déterminée aurait été le fait de la toute récente Garde nationale mobile créée par le gouvernement provisoire à ses débuts : à la différence de la Garde nationale, elle est permanente et soldée. (2) Recrutée parmi les ouvriers chômeurs mais pas seulement, cette Garde mobile est présentée par la plupart des historiens comme le fer de lance de la répression. D. Stern la décrit comme composée de tout jeunes gens, « des gamins », qui auraient manifesté dans l'assaut des barricades une témérité confinant à la folie meurtrière. Marx dans les luttes de classe en France, la présente comme un lumpen prolétariat, un sous-prolétariat, une sorte de pègre, destinée à être opposée au prolétariat authentique ; une thèse remise en cause précisément par les travaux de M. Agulhon qui montre que la Garde mobile était composée des mêmes éléments (âges, origines, métiers) que les insurgés. L'explication actuellement retenue, comme la plus plausible, de cette férocité répressive serait « l'esprit de corps » que son encadrement militaire aurait fortement favorisé.

Ce sommet répressif est assumé par une république devenue sourde et qui ne parvient pas à comprendre sa responsabilité dans le déchaînement de violence que son inconséquence a provoqué: Lamartine, peu inspiré, osera écrire qu'il s'agit « d'un mouvement de plèbe et non de peuple », (3) « Arago, comme bien d'autres républicains, se persuade peu à peu qu'il assiste à une sédition antirépublicaine. » (4) Daniel Stern, tout au contraire, comprend dès 1850, dans son essai d'Histoire immédiate, la légitimité de l'insurrection de juin : « Ce qui fit la puissance de l'insurrection de juin et son incroyable durée...c'est qu'elle avait à son origine, et qu'elle conserva jusqu'à la fin, dans l'esprit d'un grand nombre, le caractère d'une juste protestation contre la violation d'un droit ... » (5) Pour les « vrais républicains » les journées de juin sont un traumatisme dont ils ne se relèveront pas. Flocon en a traîné le remords toute sa vie. Certains ont rejeté définitivement une république considérée désormais comme un vulgaire ersatz de gouvernement bourgeois.

### La peur sociale tourne au délire : la réaction s'affirme, on s'achemine vers l'Empire :

La Constituante a confié le pouvoir exécutif au général Cavaignac, « le sabre » qui a été nécessaire pour réduire l'insurrection. Cavaignac, nommé « président du conseil des ministres », remplace la commission exécutive jugée trop modérée par la droite, fort satisfaite de cette élimination.

- (1) Gribaudi et Riot-Sarcey op.cit.p.255.
- (2) idem Agulhon : « Bien des chômeurs y affluèrent, de sorte qu'elle remplit, en même temps qu'un rôle de police, un rôle second un peu analogue à celui des Ateliers nationaux : le chômeur y était payé, soustrait à la misère, mais écarté aussi des séductions des clubs ». p.56
- (3) (4) Gribaudi et Riot-Sarcey op.cit. p.204, 209
- (5) D. Stern op.cit.p.607

Remarquons qu'avant même de décider constitutionnellement de confier l'exécutif à un 12 président de la république, l'assemblée avait déjà opté pour l'unicité de la fonction en donnant les pleins pouvoirs à un « homme fort », à un militaire : elle déblayait gentiment le terrain, sans le savoir, pour «le neveu» de l'ex-homme providentiel. Les hommes au pouvoir paraissent incapables de concevoir des raisons politiques à l'insurrection de juin d'autant qu'elle s'est faite sans chefs, ce qui la rend, à leurs yeux, incompréhensible. Il leur faut trouver une rationalité autre, construire une interprétation officielle de l'événement en menant l'enquête sur d'éventuels coupables. Les progrès de la réaction aidant, la commission d'enquête ne se limite pas à la mise en accusation de Louis Blanc et de Caussidière « coupables de complicité dans l'attentat du 15 mai et de l'insurrection de juin »; (1) elle traduit également devant elle Lamartine et Ledru-Rollin. C'est dire à quel point février est mort. Une sorte de délire « anti communiste » prend des proportions déconcertantes. Le triomphe du parti de l'ordre se traduit dans le contenu de la Constitution de novembre 1848 où le droit au travail disparaît : « C'est une hérésie, une théorie fausse que l'expérience a condamnée » dit Thiers durant le débat du comité de Constitution, tandis qu'un autre orléaniste estime que le droit au travail était « un appel à la guerre civile » et souhaite même qu'on élimine le droit à l'assistance et le droit à l'instruction. Ces prises de position montrent à quel point l'esprit de la contre-révolution a progressé : l'idée de confier l'exécutif à un président, qui s'inscrit en partie dans la continuité de la promotion de Cavaignac comme chef du gouvernement et dans la tradition monarchiste, n'est pas assurément le seul signe d'inspiration réactionnaire de cette deuxième République.

Que reste-t-il de cette république qui a enterré février? Assurément plus le « mot » que la « chose », ce qui corrobore les craintes et de Blanqui et de Hugo. Une république « coque vide » : « La deuxième République se détache à la fois de la Révolution avec une majuscule, c'est-à-dire de la première, de son héritage et de ses valeurs complexes pour n'être plus que le nom devenu commun et institutionnel de république. Elle devient peu à peu synonyme du pouvoir qu'elle accorde à ses représentants. » (2) Autre façon de formuler que le suffrage universel masculin, seule avancée dont elle puisse se prévaloir, a révélé d'emblée ses limites démocratiques en donnant la majorité à la contre-révolution. (Le suffrage universel sera d'ailleurs sérieusement écorné en mai 1850.) La démocratie des urnes est-elle systématiquement contraire à celle de la rue ? Il semble bien que oui.

Pouvait-on s'attendre à plus de réussite? Cette deuxième République a débuté avec de sérieux handicaps : un parti républicain faible, dont le programme flou présente comme seul point fort le suffrage universel, qui, de plus, est hostile au « socialisme » alors même qu'il se dit favorable à des réformes pour améliorer la condition ouvrière...; les républicains radicaux et les révolutionnaires, essentiellement citadins, sont minoritaires, désunis, sans lien efficace avec les deux socialistes du gouvernement ; un gouvernement provisoire, lui aussi désuni, à majorité libérale et conservatrice qui, somme toute, est à l'image de la majorité conservatrice du pays. Certes, l'heure de la république était venue, mais d'une république qui n'a pas su aller beaucoup plus loin que l'élément déclencheur de son avènement : la réforme électorale.

<sup>(1)</sup> G. et R-Sarcey op.cit.p.259

<sup>(2)</sup> Sylvie Aprile La Révolution inachevée 1815-1870 Belin 2010 p.264

Ce constat n'efface en rien l'abondance et la richesse des expériences d'organisations et d'associations ouvrières de 1848, authentiques pratiques de démocratie directe, comme Christine l'a développé. Elles ne s'oublieront pas tout à fait, malgré un long sommeil.

La question sociale, le droit au travail et à la libre association ouvrière apparus et considérés pour la première fois en 1848 comme problèmes politiques en tant que tels constituent tout de même une avancée : on ne peut plus ignorer, désormais, que la « démocratie politique » est bancale sans « la démocratie sociale ». Malgré l'échec sanglant de la IIème république, on peut penser que ce que j'ai nommé timidement « avancée » a fait « date », inscription, et va cheminer dans la mémoire collective pour réapparaître lors de circonstances historiques favorables.

Présentement, après l'insurrection de juin, elles ne le sont guère, favorables; je laisse le dernier mot à Lammenais qui clame son indignation dans le dernier éditorial de son journal : « Le peuple constituant a commencé avec la République, il finit avec la République. Car ce que nous voyons, ce n'est pas, certes, la République, ce n'est même rien qui ait un nom [...] Le peuple décimé et refoulé dans sa misère, plus profonde qu'elle ne le fut jamais, non, encore une fois, non, certes ce n'est pas là la République mais autour de sa tombe sanglante, les saturnales de la réaction. »(1)

<sup>(1)</sup> cité par Gribaudi et Riot-Sarcey p.261, 262. Avec le rétablissement du cautionnement pour les journaux, *Le peuple constituant* disparait : « Silence aux pauvres ! » dit encore Lammenais ; on ne saurait mieux dire.

